

# LA GAZETTE



AUTOMNE 2020

N° 69



## Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux 2 /3 /4/5	
En direct de la Mairie	5
Actualité du trimestre	6
Informations	6
Ecole	7
RT26	8
Festivités de fin d'année	8

Chers Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,

C'est un été pas ordinaire que tout un chacun a pu vivre. Je l'espère toutefois suffisamment reposant pour une reprise (ou une continuité) Etudes/Boulot/ Activités/Loisirs dans les meilleures conditions.

Votre équipe municipales, administrative et technique est toujours à votre écoute ! Je souhaite de belles vendanges à nos viticulteurs et une belle année d'études pour nos jeunes !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

# Conseils municipaux

## Du 30 juin

Suite à un problème informatique, Madame le Maire n'a pu que très partiellement présenter aux élus et aux nouveaux élus, les **comptes administratifs 2019** des budgets, général (M14) et Eau/ Ass. (M49). Bien que ceux-ci aient été validés à l'unanimité en février dernier (voir le compte-rendu du CM du 24 février), ils seront présentés à nouveau lors du prochain conseil afin que les élus puissent voter les budgets prévisionnels 2020.

Présentation du **budget prévisionnel 2020 du budget** général, réalisé sans augmentation des taux fiscaux. Le Maire propose le maintien des taux d'imposition, soit :  
Taxe foncière bâti : 15.74  
Taxe foncière non bâti : 53.79  
Suite à la réforme de la taxe d'habitation et sa suppression, il n'y a plus de taux, la recette fiscale compensée par l'Etat est gelée à celle de l'année 2019. Validé à l'unanimité.

Le Maire informe les élus qu'un administré a déposé deux **recours auprès du Tribunal Administratif** suite à un refus de permis de construire. La commune a pris un avocat pour défendre ce dossier.

**Le réservoir du château d'eau** a été vidé et nettoyé. Les travaux de maçonnerie réalisés sont maintenant terminés. L'interdiction de piscine ou de remplissage de piscine est maintenant levée mais il n'en demeure pas moins que la situation climatique à faible pluviométrie impose un civisme de chacun quant à l'utilisation de l'eau.

Le Maire informe que la pompe 2 du **forage Grand Grange** (200m de profondeur) est tombée en panne et

est hors service. Un devis a été établi par NATURA'PRO pour remplacer la pompe et la colonne d'exhaure pour un montant de 14 477 € H.T. Cette panne a eu une faible répercussion sur la qualité de l'eau, constatée par l'ARS, sans danger pour la population. La commission Eau/ Assainissement a validé le devis avant le conseil municipal au vu de l'urgence de la réparation dans les plus brefs délais. Le Conseil valide la démarche et le devis.

Après un CDD de 6 mois, **M. Marius SAUVAN-MAGNET**, agent technique, est mis en stage pour une période d'un an, en vue d'une titularisation. Validé à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

**Travaux clocher mairie** : la commission bâtiment s'est réunie, en présence de l'entreprise Pro Gouttière, pour faire un point technique, suite aux problèmes d'infiltration d'eau. Ces travaux seront effectués à l'automne. Le dossier de demande de subvention doit être présenté au Département en septembre.

**Voirie** : la commission voirie a fait l'état des lieux des chemins. En attente de devis. La question d'un élu est posée sur la circulation excessive sur la route de Rousset, vraisemblablement d'un manque de civisme et des règles en vigueur sur la commune en matière de limitation de vitesse, soit 30km/h. Des propositions sont faites impliquant toutes des coûts importants. L'ensemble des élus regrettent cette situation pour l'ensemble des usagers et va tenter de trouver une solution.

**Station d'épuration** : le curage du bac à boues sera réalisé le 6 juillet prochain.

**Centre Dramatique des villages du Haut Vaucluse** : cette association a sollicité la commune pour la mise à disposition du domaine Urdy pour 2 programmations culturelles. Cette association utilise les lieux existants des villages qu'elle transforme le temps d'une soirée en théâtre. Le Maire a donné son accord pour la mise à disposi-

tion gratuite du domaine Urdy pour 2 dates : en octobre 2020 et en mai 2021. Une convention sera établie avec cette association.

**SMBVL** : une rencontre sera organisée avec le directeur et le technicien pour présenter aux nouveaux élus les actions du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez. Le Maire souhaite que les élus prennent connaissance du Plan Communal de Sauvegarde (document en mairie) et des moyens mis à disposition en cas d'alerte de crue.

**SYPP** (Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets) : rapport d'activités 2019.

**CCID** : la Commission Communale des Impôts Directs doit être renouvelée en début de mandat. Cette commission comprend 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants. Les services fiscaux demandent au Maire de proposer une liste de 24 personnes remplissant les conditions ; ils ne retiendront ensuite que 12 personnes. Cette liste sera établie lors du prochain conseil municipal.

**Parc du domaine URDY** : le Maire rappelle que ce n'est pas un parc public mais privé. Une tolérance est accordée aux habitants de la commune. Or le parc est occupé très régulièrement, par des personnes de l'extérieur également, qui certains laissent divaguer leur chien. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse et que la baignade est interdite, y compris pour les chiens ! Madame le Maire a rédigé une note afin de rappeler les gestes de bon sens et faire appel au civisme de chacun. Cette note est affichée, mise sur le site internet et sera insérée dans La Gazette.

**Drone** : Le Maire informe l'ensemble des élus qu'un drone a survolé une partie d'un quartier de la commune et filmé une propriété privée le week-end passé. Ne pas informer, ne pas avoir d'autorisation, violer la vie privée est un délit.

**Salle associative** : La question est posée par une élue sur les finitions de la salle associative (pose de plinthes...). Le Maire sollicitera le conseiller municipal en charge de ce dossier.

## Du 10 juillet

Le Maire rappelle que les élus doivent désigner un délégué et trois suppléants dans le cadre de l'élection des Sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

### ELECTIONS SENATORIALES : désignation d'un délégué

Candidate : Mme Céline LASCOMBES

Nombre de suffrages obtenus : 11  
Mme Céline LASCOMBES a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

### ELECTIONS SENATORIALES : désignation de trois suppléants

Sont candidats :

Mme Nadine SAUVAN-MAGNET  
M. Christophe VALOIS  
M. Dominique MERCIER

Nombre de suffrages obtenus pour chacun des candidats : 11

Mme Nadine SAUVAN-MAGNET, M. Christophe VALOIS et M. Dominique MERCIER ont été proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour et ont déclaré accepter le mandat.

## Du 21 juillet

Avant de présenter le budget général (M14) prévisionnel, le Maire rappelle aux élus la **délibération d'affectation de résultats** (voté le 24/02/2020) ainsi que la délibération sur la fixation des taux d'imposition locaux (voté le 30/06/2020) et passe en revue le compte-administratif (voté le 24/02/2020). Elle fait également le point sur les subventions allouées aux associations. Elle fait part que certaines d'entre elles ont refusé leur subvention pour 2020 en raison de la crise sanitaire et des manifestations annulées. Les élus votent à l'unanimité le maintien des subventions aux associations pour celles qui en font la demande. Madame le Maire soumet le budget prévisionnel aux élus :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Recettes de fonctionnement</u>	
Charges à carac. gén. (011)	168 840.53	Atténuation de charges	14 000
Charges de personnel	186 320	Produits des services	19 100
Atténuation de produits	25 400	Impôts et taxes	262 364
Charges gestion courante	31 504	Dotations et participation	48 306
Intérêts en cours	560	Produits de gestion courante	26 260
Amortissement	5 021	Produit financier	50
Virement section inv.	26 000	Résultat reporté	73 065.53
(à ventiler chapitre 011)	41 890.53		
<b>Total</b>	<b>443 645.53</b>	<b>Total</b>	<b>443 645.53</b>

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
Immobilisation corporelles	5 500	Subvention voirie	12 422
Opérations travaux	39 577	Subvention Travaux	8 347
Emprunt	22 070	FCTA, TLE	15 357
Besoin de financement	38 008.01	Besoin de financement.	38 008.01
(dont RAR 1 200)		Amortissements	5 021
		Virement du foncion.	26 000
<b>Total</b>	<b>105 155.01</b>	<b>Total</b>	<b>105 155.01</b>

Les opérations de travaux en investissement concernent la voirie pour 25 000€, le clocher de la mairie pour 10 000€ et école numérique pour 4 500€.

Un état des conséquences financières de la crise de COVID-19 a été fait, près de 9 000€ de pertes entre les locations de salles annulées pour 8 000€ et tout ce qui concerne la protection et l'hygiène. Madame le Maire remercie à nouveau tous ceux qui étaient en première ligne, les couturières de masques (Denise, Geneviève et Séverine), Nadine et Lucile pour la continuité dans la livraison de pain, le personnel communal et les élus.

Le budget général prévisionnel 2020 est voté à l'unanimité.

### PRESENTATION DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT PREVISIONNEL 2020

Avant de présenter le budget annexe Eau/ Assainissement (M49) prévisionnel, le Maire rappelle aux élus la délibération d'affectation de résultats (voté le 24/02/2020) et passe en revue le compte-administratif (voté le 24/02/2020).

Elle soumet les prévisions budgétaires :

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u>		<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</u>	
Charges à caract. gén. (011)	60 683.52	Vente produits	51 886
Atténuation de produits	6 359	Produits gestion courante	2 800
Autres charges gestion courante	200	FCTVA	670
Amortissements	26 256.20	Transfert entre sections	2 136.92
Dépenses imprévues	8 000	Produit except.	50
Virement à la sect. Invest	86 000	Résultat reporté	129 955.80
<b>Total</b>	<b>187 498.72</b>	<b>Total</b>	<b>187 498.72</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opérations travaux	113 738.28
Opérations d'ordre	2 136.92
RAR (pompe GG)	5 500
<b>Total</b>	<b>121 375.20</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT :

FCTVA	9 119
Amortiss.	26 256.2
Virement section fonct	86 000
<b>Total</b>	<b>121 375.20</b>

Les opérations de travaux en investissement concernent la colonne du forage sud à Collanion pour 4 000€, la procédure captages prioritaires à grand Grange pour 1 100€, le curage du 2e bac à roseaux de la STEP pour 15 000€, le château d'eau pour 10 000€, le forage 2 Grand Grange pour 17 638€, les projets de schéma directeur Eau et mise à jour du schéma directeur Assainissement pour 45 800€ (avec possible subventions non chiffrées) et travaux divers Assainissement.

Le budget annexe prévisionnel 2020 est voté à l'unanimité.

**Les travaux du forage 2** grand grange sont terminés depuis le 10 juillet. De nouvelles analyses d'eau sont prévues.

Le Maire fait part des problèmes ayant eu lieu lors de la dernière **location des salles Urdy**, même si aucun problème n'est à déplorer au niveau du parc et des salles grâce au service de sécurité en place, des désagréments sur la voie publique ont été constatés. Elle a déposé une main courante en gendarmerie. Ayant déjà fait l'objet de discussions, le Maire soumet au Conseil une solution évoquée par des élus : la location de la grande salle aux habitants de la commune comme aux extérieurs et la petite salle uniquement aux habitants de la commune. Les élus valident cette solution.

Le Maire fait part de l'entretien, et du compte-rendu, avec le **prestataire de la cantine, PLEIN SUD Restauration**, ainsi que Mesdames BONFILS et EYDOUX, ATSEM à l'école, pour un bilan de l'année écoulée,

de façon à clarifier certains problèmes techniques rencontrés, d'approvisionnement, de qualité, notamment durant la reprise de l'école. Est planifiée une autre réunion avec le chef de cuisine à la rentrée prochaine. Le Maire soumet également le tarif du repas pour l'année 2020/2021 qui passe de 3.40€ HT à 3.45€ HT. Le Conseil vote favorablement.

Les services de l'Etat demandent la désignation de 24 personnes, remplissant les critères d'éligibilité, pour siéger à cette **commission communale des impôts directs**. Seuls 12 noms seront retenus. Ces personnes seront contactées par la mairie. Les élus valident la liste.

### QUESTIONS DIVERSES

**Programme de travaux de voirie 2020** : des devis ont été demandés et les travaux feront l'objet de priorité.

**Eau de la fontaine du village** : Le Maire fait part que l'eau de la fontaine n'est pas contrôlée par l'ARS. Elle soumet au Conseil qu'il serait souhaitable que soit indiqué sur la fontaine par une plaque « Eau non contrôlée ». Après discussion, les élus approuvent la démarche.

charpente pour un montant de 4106€ HT et Entreprise PRO-GOUTTIERE pour la zinguerie pour un montant de 3392€ HT Les élus approuvent ces devis et sollicitent le Département, la Région et l'Etat pour une participation financière la plus élevée.

Un contrôle a été demandé auprès de l'entreprise REVERT pour faire le point sur des fissures au niveau du **chœur de l'église** (conditions climatiques, stigmates du tremblement de terre du 11 novembre dernier ressenti par certains dans le village, qui ne présentent pas de risques mais restent sous surveillance), des tâches d'humidité mais probablement anciennes. Des réparations ont été effectuées sur la toiture et zinguerie pour un montant de 946 € TTC.

**AICA** : Madame le Maire a eu un entretien avec le nouveau président de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée, Monsieur François GARAGNON. Un point est fait sur l'activité de l'association mais également sur la problématique de trouver un local technique.

**Cyclisme** : Le Maire informe que le 18<sup>e</sup> Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche aura lieu du 3 au 9 septembre 2020 et dont la 6<sup>e</sup> étape, qui relie Valréas-Rochemaure, passera par St-Pantaléon les vignes (Valréas-Novézan) en début d'après-midi sur la RD 541.

**Eclairage public** : une demande est faite par un élu concernant l'éclairage public, s'il est prévu ou envisageable une extinction des réverbères à partir d'une certaine heure pour des raisons environnementales. Le Maire explique que ce point avait fait l'objet par le passé d'une réflexion et que les élus n'y étaient pas favorables. Ce point peut être à nouveau évoqué et discuté en commission dans le cadre d'une réflexion globale de transition écologique et énergétique.

Suite à la dégradation de la couverture de la **réserve incendie Collanion** en début d'année par l'entreprise en charge des travaux de changement de la colonne d'exhaure du forage 1 en début d'année, l'entreprise a validé le devis de réparation, la commune va lancer les travaux.

La commission évaluera les différentes offres des **contrats règlementés EDF** et le Conseil prendra sa décision avant la fin de l'année.

Après le tour de la **voirie** par la commission au printemps, des chiffrages ont été demandés auprès de MISSOLIN pour divers travaux sur des chemins ruraux et routes pour 14 551.50€ HT ; un chiffrage a été demandé pour le regoudronnage d'une portion de voie pour 24 360€ HT.

## Du 28 septembre

Madame LASCOMBES fait part du renouvellement de la **convention assistance retraite** passée avec le Centre de Gestion de la fonction territoriale de la Drôme. L'assistance est à l'acte et le tarif appliqué à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020 passe de 60€ à 80€ pour la réalisation totale de la prestation « liquidation pension », ou 90€ pour un agent pluricommunal et ce pour une durée de 2 ans. Approbation des élus.

Suite à des infiltrations importantes survenues fin 2019 au **clocher de la mairie**, des travaux vont être planifiés. Des devis ont été demandés : Entreprise VIAL pour toiture et

Après avis de la commission, à l'unanimité les élus valident le choix des travaux divers, mais pas le regoudronnage.

### QUESTIONS DIVERSES

**Ecole/Rentrée 2020-2021** : 39 élèves ont fait leur rentrée : 18 PSM, MSM, GSM et CP, et 21 CE1, CE2, CM1, CM2, dont 14 St-Pantaléon les vignes, 6 Rousset et 19 de communes environnantes. Le corps enseignant et le personnel communal ont appliqué le protocole sanitaire pour une rentrée qui s'est faite dans de bonnes conditions. Egalement un entretien a eu lieu comme prévu le 9 septembre avec l'entreprise de restauration PLEIN SUD, le directeur, le chef de cuisine, la nutritionniste en présence de Lucile EYDOUX, ATSEM et de Madame le Maire, pour une mise en application des points relevés mi-juillet qui avaient fait défaut ou qui ont nécessité des explications de part et d'autres.

**Prévigrièle** : Dispositif de protection du vignoble contre la grêle à la charge du Syndicat des vigneron St-Pantaléon les vignes/Rousset les vignes, il bénéficie de participations financières des 2 communes mais

avec le retrait de la participation du Département, la charge est un peu plus élevée. Le nouveau président du Syndicat des Vignerons, Olivier SERRES, fait part que ce dispositif protège un territoire (agricole mais aussi les particuliers véhicules, toitures...). Maillé avec d'autres dispositifs alentours, la question d'une prise en charge intercommunale, toute ou partie, a été évoqué à la communauté il y a deux ans sans retour. Actuellement pour cette année la participation de la commune est de 473€. A voir pour 2021 suite aux négociations.

**Logement communal au-dessus de l'école** : suite à l'information des locataires en juillet de quitter le logement fin septembre, des annonces ont été passées, quelques contacts et rétractations. Une demande a été faite et au vu des informations recueillies, les élus acceptent cette candidature.

**Grande salle Urdy/ballon d'eau chaude** : suite à un problème technique non réparable, un chauffe-eau de 200L a été mis à la place du 300L.

**Tournée cantonale dans les communes** : la réunion avec les conseillers départementaux, Luc CHAMBONNET et Renée PAYANT (excusée), les services administratif et voirie en présence de Madame le

Maire et une élue (d'autres élus excusés) permet de faire le point sur les dossiers de travaux passés et en cours ayant bénéficiés d'une aide du Département, et discuter sur le futurs projets et toutes autres questions.

**Basket Club de Nyons** : le Maire fait part de la demande de subventions du Club. Comme par le passé, l'ensemble des élus ne souhaite pas donner suite estimant qu'il est important que la commune apporte son soutien à ses associations, et qu'elle ne peut répondre favorablement à toutes les demandes extérieures qui peuvent être très nombreuses.

**Don à la commune du TEIL** : le Maire fait part du courrier de remerciement du don fait à la commune du TEIL durement touchée par le tremblement de terre le 11 novembre 2019.

**R.T.F. 26** : après de très nombreuses années à la présidence du Club de Randonneurs Trialistes France Drôme, Daniel SAUVAN-MAGNET transmet la présidence à Serge FONTANA. Madame LASCOMBES salue la dynamique passionnée du Club toute ces années en moto et vélo trial, avec des adhérents trialistes de haut et très haut niveau.



## **En direct de la Mairie / état civil**

### Décès :

M. BAVAY Jean le 26 juillet 2020 à son domicile

### PACS:

Mme GROELAS Laurène et M. WERY Robin le 3 juillet 2020

La Mairie et l'Agence Postale Communale resteront ouvertes pendant la période des vacances de fin d'année

Le secrétariat de mairie met à votre disposition :

-Le listing des assistantes maternelles agréées , les dossiers des aides sociales, les documents d'urbanisme

Certaines brochures sont insérées dans la Gazette :

-tri sélectif et les infos -informations utiles - listing artisans, commerçants et hébergeurs

# Informations



La communauté de Communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan met en place gratuitement l'outil DECLALOC CEFRA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible dès maintenant sur <http://declaloc.fr>

Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes. C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration:

De leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes

D'un changement de capacité, de propriétaire.....

De chez eux, 7j/7j, 24h/24h, sans avoir à se déplacer à la mairie.

## La ligne 71

Le nouveau dépliant des horaires des transports en commun est disponible en mairie.

Vous avez la possibilité de télécharger directement

[Www.auvergnernhonealpes.fr/cars](http://www.auvergnernhonealpes.fr/cars)

## L'actualité de ce trimestre



Le logement communale au dessus de l'école se libère, affichage des informations à la Mairie, l'APC et le « bon coin ».

Le Tour cycliste féminin est passé près de chez nous le 8 septembre 2020 dans l'après midi.



## Article dans le magazine Terre D'Eygues du mois de septembre

Dans le magazine « Terre d'Eygues », histoire et patrimoine du Nyonsais et des Baronnies, n° 65 a paru un très intéressant article sur **le Trésor de monnaies d'or du Haut Empire Romain de SAINT PANTALEON LES VIGNES**, voici des petits extraits de cet article :

*« C'est à partir d'une monographie inédite de Jean Guillot, actuellement conservée dans les archives du musée archéologique du Pègue (MAP), que nous reprenons, pour analyse, l'ensemble des éléments disponibles concernant un trésor d'aurei, du Haut-Empire romain, découvert sur la commune de Saint Pantaléon les Vignes (Drôme) et répertorié dans le Corpus des trésors monétaires antiques de la France et dans la Carte archéologique de la Gaule. ».....*

*« Parmi cette liste de monnaies, toutes systématiquement trouvées « individuellement », notre intérêt s'est porté sur sa description d'un unique trésor d'aurei découvert à Saint Pantaléon les Vignes (Drôme). À son sujet, l'auteur note : Saint Pantaléon. 18 auei de l'Empire ont été trouvés avant le Grande Guerre, par monsieur Roussin, dans une urne enterrée dans sa vigne, le long du vieux chemin de Rousset. Un certain nombre ont été remis au docteur Urdy qui les offrit à des amis collectionneurs. Nous savons que ce lot comprenait 3 Othon, très rares et très beaux. Nous avons vu en 1930 chez M. Rous, horloger à Valréas, l'une des pièces de cette importante trouvailles : c'était un Néron au revers de « Rome assise ».....*

Par Mrs Jean-Albert CHEVILLON et Christian BLANC, musée Archéologique Le Pègue, Drôme,

Autorisations de publication obtenues des auteurs et le Directeur du magazine.



Ce sont 39 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école primaire de Saint-Pantaléon les vignes et viennent pour 14 de la commune, pour 6 de Rousset les vignes, et pour 19 de communes environnantes. Malgré une rentrée pas tout à fait comme les autres au regard de la crise sanitaire, tous avaient hâte de se retrouver !

Répartis sur deux classes, ils sont :

6 en Petite section de Maternelles ; 2 en Moyenne section de Maternelles

3 en Grande section de Maternelles ; 7 en CP

5 en CE1 ; 7 en CE2 ; 5 en CM1 ; 4 en CM2

Les élèves sont encadrés dans le temps périscolaire par Christine BONFILS et Lucile EYDOUX, leurs ATSEM.

Et dans le temps scolaire, l'école est dirigée par Juliette ROCHA, également enseignante des CE-CM les lundi, jeudi et vendredi. Catherine CHAUMET assure la classe auprès d'eux le mardi.

Pour les Maternelles et CP, Anne-Claire LEXTRAIT est aux côtés des Maternelles-CP les mardi, jeudi et vendredi, tandis que Catherine assure la classe des Petits le lundi.

Sont également présente deux AESH, Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap, Marion CHEILLAN et Sylvie PRIVAT.



## RTF 26

Journée de roulage à Saint Pantaléon les Vignes

Le 1er novembre 2020

*Ouvert à tous 20 € l'inscription,*

*motocyclos en règle assurance et permis obligatoire pour rouler.*

Repas : 10 € à réserver obligatoirement, date limite 23 octobre par mail :

trialrtf.26@gmail.com



## Festivités de fin d'année

*Après un grand succès l'année dernière et suivant la situation sanitaire et les directives gouvernementales*

**L'Agence Postale et le Dépôt de Pains**

**Pourront être en fête**

**du mercredi 2 décembre au vendredi 4 décembre 2020 de 7 h 30 à 12 h.**

Béatrice, Nadine, le boulanger et les producteurs des produits régionaux du village et alentours vont animer un « mini marché de Noël ». Vous pourrez venir découvrir tous leurs produits pour réaliser de Joyeux Fêtes. Venez partager café et biscuits en toute convivialité pendant ces 3 jours

On vous attendra place de la fontaine Saint Pantaléon les Vignes, tél. 04.75.28.62.48

Le samedi 12 décembre sera réservé aux enfants pour le **goûter de Noël**, Père-Noël, Goûter, Animation.... La situation sanitaire ne permet pas une réelle organisation à ce jour. Comme chaque année, une invitation personnelle sera distribuée à tous les enfants du village. L'inscription sera prise à ce moment là.

### Le repas des villageois sera prévu

**le dimanche 10 janvier 2021 au domaine Urdy à partir de midi**

Comme chaque année, la journée débutera par les vœux de Mme le Maire, l'apéritif sera offert par la Municipalité. Les repas sont offerts aux Aînés du village (âgés de 70 ans et plus et inscrits sur la liste électorale de la commune)

L'inscription obligatoire et la date butoir : le lundi 4 janvier 2021, vous pourrez vous rapprocher de la mairie, l'agence postale ou par mail pour votre inscription (des bulletins réponses seront à votre disposition au moment opportun) Magali et son équipe confectionneront le repas au prix de 22 € tout compris

**Au regard de la crise sanitaire, de son évolution, et des dispositions gouvernementales prises à l'approche du repas, la municipalité pourrait être amenée à annuler cette manifestation.**

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début janvier 2021

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi 8 h à 12 h